

Les accueils de loisirs municipaux (maternel et élémentaire) utilisent pour les actions : les locaux de la petite enfance, les salles sportives, l'espace Marcel Launay ainsi que toutes les structures communales disponibles, et l'été : le centre PEP « les Oyats », la plage de St Martin et la salle polyvalente de St Martin. Ces outils d'accueil éducatif sont au service de tous les enfants et de leur famille.

Ils ont pour fonction de compléter et participer à l'éducation que les enfants reçoivent à l'école et dans leur famille au travers d'apprentissages favorisant leur épanouissement et l'apprentissage de compétences sociales et citoyennes.

La finalité des loisirs proposés permettra à l'enfant d'acquérir un ensemble de savoir-faire et de savoir être pouvant être réinvestis plus tard. Les activités se dérouleront dans un cadre défini et dans le respect de celui-ci.

L'activité de l'accueil de loisirs s'appuie sur un projet pédagogique par période (périscolaire, petites et grandes vacances) et développé par une équipe d'animateurs qualifiés.

Les objectifs retenus sont :

1- La citoyenneté

- a. L'apprentissage de la vie en société
- b. Favoriser la tolérance, l'expression de la solidarité et la reconnaissance de la diversité
- c. Favoriser et permettre l'apprentissage et l'expérimentation de la démocratie
- d. Permettre les liens intergénérationnels

2- Développement de l'enfant

- a. Permettre à l'enfant et au jeune de vivre un temps de loisirs et de vacances
- b. Développer l'autonomie de l'enfant dans le respect des besoins et des caractéristiques de chaque âge (capacité d'initiative, de créativité, prise de responsabilité)
- c. Amener l'enfant à découvrir des pratiques variées
- d. Aider au travail scolaire

3- Environnement et écologie

- a. Initier l'enfant au respect de l'environnement
- b. Sensibiliser l'enfant au développement durable

**Approuvé par le conseil municipal du 15/09/2015*